

# Circuit des Haras - Randonnée à pied en Pays d'Auge

CC des Vallées d'Auge et du Merlerault



Chemin de randonnée (TOURISME 61 - P. PEIGNEY)



*Circuit pédestre au départ de la mairie d'Echauffour.*

## Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h 45

Longueur : 16.9 km

Dénivelé positif : 228 m

Difficulté : Intermédiaire

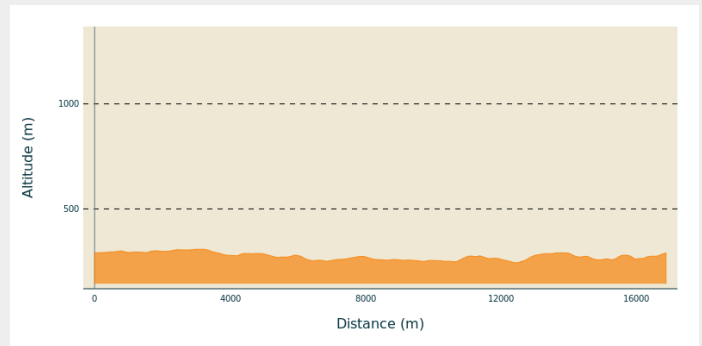
Thèmes : Panorama et paysages

# Itinéraire

**Départ :** Mairie, Echauffour

**Balisage :** — PR

## Profil altimétrique



Altitude min 244 m Altitude max 308 m

1. Quitter le parking de la mairie. Prendre à droite la grande rue et tourner sur votre gauche dans la rue de la Poste. A l'angle de cette rue, vous empruntez un chemin piéton sur votre droite (la venelle du facteur Serrurier) jusqu'à la route départementale D932.
2. Traversez prudemment la route départementale D932 et empruntez la route du lotissement Paul Harel jusqu'à sa fin. Tournez ensuite à gauche sur le rue des coudrettes. Au bout de cette rue, vous arrivez sur le rue Brière Lemperiere que vous emprunterez à droite. A l'intersection, vous empruntez la route du Sap sur votre gauche.
3. Vous emprunterez le chemin du cimetière sur la gauche juste après le cimetière et jusqu'à la route départementale D932.
4. Vous longez sur quelques mètres sur votre gauche la route départementale et vous retrouverez sur votre droite le chemin de la plaine St Martin que vous suivrez durant presque 3 kms jusqu'à la route du Merlerault.
5. Vous traverserez la route du Merlerault et vous vous engagerez sur le chemin du cheval sur votre gauche, vous passerez le hameau « Le Mesnil Cher », vous arriverez sur le chemin des Houstiers et au bout de ce chemin, vous emprunterez sur votre droite la route de Planches que vous suivrez jusqu'à « Beaumesnil ».
6. A l'intersection de Beaumesnil, vous emprunterez sur votre droite le chemin du parc Hacmard puis le chemin « Les Roussants »
7. Au bout du chemin « Les Roussants », vous tournerez à gauche puis vous prendre le premier chemin sur votre droite, le chemin de la Gastine. Au bout de ce chemin, vous prendrez à droite la route du Plessis.
8. Dans le hameau du Plessis, vous emprunterez le chemin dit du bourg nord jusqu'au centre de la commune de Planche. Sur ce chemin, vous serez prudents en traversant la route départementale.
9. Dans le bourg de Planches, vous prendrez à gauche la rue du pont de la Risle jusqu'à l'église. Vous laisserez l'église sur votre droite et remonterez la route de la Bansière.
10. Vous prenez le premier chemin sur votre droite et vous le suivrez jusqu'au hameau « Le bois Brunel » Dans ce hameau, vous prenez le chemin du même nom.
11. Arrivée à une voie ferrée, vous prenez légèrement sur la gauche pour vous engager dans l'impasse du Bois sur Risle puis sur le chemin de la pommeraie.

12. Arrivé à une intersection, vous prenez le chemin du Choisel sur votre gauche puis le chemin de la croix Pierrette sur votre droite.
13. Suivez ce chemin et vous arriverez à une intersection à laquelle vous prendrez à droite le chemin du moulin de la Rousse.
14. Avant d'arrivée à l'étang Le Lardo, vous emprunterez le chemin du lavoir sur votre gauche qui vous conduira à la rue des fontaines au bout de laquelle vous arriverez à la grande rue au pont de départ de la randonnée.

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques

## **i** Lieux de renseignement

**Office de Tourisme des Vallées  
d'Auge et du Merlerault**  
15 RUE PERNELLE, 61120 VIMOUTIERS  
office.de.tourisme@cdcvam.fr  
Tel : 02 33 67 54 8  
<https://www.terrederichesses.fr/>

